

Siège à Carcassonne

85 Avenue Claude Bernard
CS 60050

11 890 Carcassonne Cedex

Du lundi au jeudi 8h30-12h30 / 13h30-17h

Le vendredi 8h30-12h30 / 13h30-16h



CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE L'AUDE

*Au coeur
des Territoires !*

Antenne de Narbonne

IN'ESS - Entrée côté parking intérieur
21, rue du Verdoble

Du lundi au jeudi 9h-12h30 / 13h30-17h

Le vendredi 9h-12h30 / 13h30-16h



CONSEIL EN FONCTIONNEMENT ET MANAGEMENT

 04.68.77.79.79



conseil.orga@cdg11.fr
coaching@cdg11.fr



www.cdg11.fr





Serge BRUNEL
Président du CDG11

De nos jours, les responsables locaux doivent, au quotidien, faire face à l'élargissement de leurs missions, à la complexité grandissante des règles et des normes, aux attentes croissantes de leurs concitoyens, alors que les ressources disponibles stagnent voire diminuent.

Dans ce contexte, les collectivités doivent parier sur l'accroissement de leurs compétences en interne, sur l'efficacité et l'adaptabilité de leurs agents à une organisation solide et impliquante, tout en leur garantissant de bonnes conditions de travail.

Servir une population et un territoire en adaptant ses moyens est donc le défi permanent que doivent relever, avec agilité et respect de leurs agents, les employeurs publics locaux.

Le CDG 11 est, autour de ces enjeux, un partenaire privilégié qui peut mettre au service de vos projets ses compétences de conseil ou de coaching.



LA NECESSAIRE ADAPTATION DE LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC...

...par l'optimisation des Ressources Humaines

Pour y réussir, le CDG 11 propose d'aider les collectivités à diagnostiquer et faire évoluer :

- Une organisation ancrée dans des habitudes de fonctionnement,
- Des activités peu ou mal définies,
- Une perte de repères hiérarchiques face notamment à l'accroissement des mouvements de personnel,
- Des agents démotivés, déstabilisés voire désengagés,
- Des conflits récurrents et des tensions au sein des services,
- Un manque d'optimisation des ressources.

Pour les aider dans ce besoin d'évolution, le service conseil en fonctionnement et management du CDG 11 propose des dispositifs d'accompagnement visant à construire avec les collectivités des solutions sur mesure pour faire de leurs ressources humaines un axe stratégique de développement. Ceci passe par une optimisation des ressources internes, la remobilisation des équipes, la restructuration des activités, la modernisation des pratiques ou toute autre solution adaptée.



LA NECESSAIRE ADAPTATION DE LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC...

... des actions de conseil en approche globale du fonctionnement :

Les conseillers spécialisés du CDG 11 interviennent à la demande des employeurs et réalisent un diagnostic global du fonctionnement de leur structure territoriale afin de leur apporter des pistes d'amélioration

... des actions de conseil de mise en œuvre des politiques RH (Lignes directrices de gestion) :

Les conseillers du CDG 11 spécialistes des ressources humaines accompagnent les employeurs territoriaux dans l'élaboration des parcours professionnels de leurs agents et des stratégies RH.

Prise de rendez-vous des élus ou des responsables administratifs à l'adresse : conseil.orga@cdg11.fr.

... des actions de coaching, individuel ou collectif :

- Le **coaching individuel** a comme objectif le développement des compétences et des potentiels professionnels de l'agent « coaché », en lui permettant de clarifier ses objectifs et de définir pour lui-même les solutions et les mises en action nécessaires pour les atteindre.

Le coaching permet à l'agent d'être l'acteur du changement, le professionnel du CDG 11 ou « coach » n'étant qu'un miroir à cette demande. Cet accompagnement doit aider l'agent à mettre en lien ses freins, ses obstacles et ses difficultés l'empêchant de se réaliser professionnellement et qui peuvent avoir des répercussions sur le bon fonctionnement du service.

- Le **coaching collectif** améliore la performance d'un ensemble de cadres ou d'experts et/ou d'un collectif d'agents appartenant à la même organisation de travail et ce, autour d'objectifs de développement communs.

Il permet, par le partage, l'échange, la discussion, d'élaborer des solutions à la fois individuelles et collectives.

Le coaching collectif crée et renforce les liens entre pairs ainsi enclins à plus de coopération. Pour l'encadrement, c'est un moyen très efficace pour faire monter en compétence les responsables de services pour aller vers du management participatif, voire pour installer une véritable culture de la coopération et la construction de communautés managériales. Pour l'ensemble des agents, il permet de développer la transversalité, d'améliorer la communication, de résoudre les conflits, de monter collectivement en compétence. Il s'appuie sur les mêmes modalités que le coaching individuel et permet, en plus, l'utilisation créative du groupe.

Il offre aux équipes d'aborder une nouvelle échéance ou de construire un nouveau cheminement. Les notions de vision partagée, finalités de la collectivité, cohésion, consensus et confiance sont travaillées. L'intelligence collective est sollicitée.

Tout ceci doit permettre d'ancrer de nouvelles pratiques professionnelles favorables pour chacun des agents coachés, pour leur entourage professionnel immédiat ainsi que pour leur employeur.

Prise de rendez-vous des élus ou des responsables administratifs à l'adresse : coaching@cdg11.fr.

... des actions de conseil en organisation :

Les conseillers spécialisés du CDG11 et leurs homologues du réseau des CDG d'Occitanie peuvent aussi vous accompagner :

- en apportant un soutien méthodologique à vos démarches, des techniques d'animation adaptées, une aide à la décision à chaque étape grâce à une capacité d'écoute et d'analyse multifactorielle des situations ;
- en réalisant un diagnostic organisationnel d'un service ou de l'ensemble des services de votre collectivité (analyse du niveau de service rendu par rapport aux résultats souhaités et aux objectifs visés), avec :
 - * un repérage des points forts et des axes d'amélioration,
 - * la proposition d'une organisation cohérente et efficace,
 - * l'accompagnement au changement,
 - * la définition d'un plan d'actions,
 - * la mise en place des outils RH et de management.
- en aidant à l'élaboration des outils RH nécessaires et adaptés à chaque structure (plan de formation, fiches de poste, organigramme, régime indemnitaire, entretien professionnel, démarche qualité, ...) ;
- en accompagnant les agents au changement et en les soutenant / les orientant / les considérant : coaching collectif ou individuel.

Prise de rendez-vous des élus ou des responsables administratifs à l'adresse : conseil.orga@cdg11.fr
ou coaching@cdg11.fr.



NOS TARIFS

A consulter sur la plaquette de tarification de nos missions.
Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le service.